



Update BW, 2018-10-01 1541

Table of Contents

Orientation générale	2
Conseil communal	2
Infrastructures et travaux publics	2
Urbanisme	3
Mobilité	4
Inondations	6
Environnement, santé et qualité de vie	7
Sécurité	9
Finances	10
Economie	10
Administration et facilités	11
Ecoles Communales et Accueil Parascolaire des Enfants	12
Patrimoine communal	13
Ferme Van Deuren	13
Justice de Paix	13
PWA/Kraainem Net, à l'angle de la rue Kinnen et de l'avenue Reine Astrid	13
Maison communale	13
Cimetières	14
Social / CPAS	14
Sports	15
Culture	15
Jeunesse et mouvements de jeunesse	15
Smart Kraainem	15
Rapprochement et coopération avec la commune de Wezembeek-Oppem	16
Synergie avec Bruxelles	16
Annexes	18
1. Liste des points pour l'agenda du Conseil communal proposés par Kraainem-Unie	18
2. Lettre adressée à la ministre Homans le 17 septembre 2018	25
3. Programme du CPAS	27

Orientation générale

Rappelez-vous l'enquête « Votre avis compte » organisée par la commune en 2013¹. Les priorités qui se dégagent de cette enquête étaient claires et correspondaient largement à notre vision des choses : la sécurité, les trottoirs, la lutte contre les nuisances (sonores, ondes...), le développement d'espaces verts, l'entretien des routes et des pistes cyclables ainsi que les séances d'information pour les riverains venaient logiquement en tête, alors que la nouvelle maison communale était l'avant-dernière priorité (14/15),...

Cette enquête était en soi une très bonne idée. Si la population nous accorde sa confiance et nous porte au pouvoir, nous nous engageons à interroger les Kraainemois sur les priorités à envisager en début de mandat. Mais nous sommes bien déterminés à tenir compte des réponses et nous publierons régulièrement un rapport sur l'avancement des projets sur le site de la commune : l'information sera ainsi accessible à tous. En menant une politique de proximité plus transparente, nous espérons réduire l'écart existant entre le conseil communal et les citoyens, inciter ceux-ci à s'intéresser davantage à la politique locale, si possible même à s'y impliquer, et certainement étendre le champ de bonnes idées auxquelles faire appel.

Conseil communal

Dans un but de transparence et de pratique démocratique élémentaire, il est nécessaire de publier les notules complètes des conseils communaux sur le site de la commune, et ceci aussi bien en français qu'en néerlandais. Ces documents doivent également rendre compte, en synthèse, des interventions et débats qui ont eu lieu durant les séances. Jusqu'à présent, nous sommes les seuls à publier nos comptes-rendus des conseils communaux, en français et en néerlandais].

Nous préconisons également depuis le début de la législature l'enregistrement des séances du conseil communal et des commissions ainsi que leur diffusion, comme cela se fait déjà pour plusieurs assemblées fédérales et régionales.

Beaucoup d'habitants de la commune ne se rendent pas au conseil communal parce que l'acoustique n'est pas bonne : nous souhaitons y remédier et avons à plusieurs reprises interpellé le conseil communal à ce sujet.

Infrastructures et travaux publics

Transparence et concertation

Kraainem-Unie propose des concertations avec les citoyens concernés pour tous les grands travaux publics. Par le passé, trop de décisions ont été prises dans l'opacité et sans tenir compte de l'avis ou de l'intérêt des citoyens directement ou indirectement concernés (par exemple le projet de l'ancienne Poste, Fluxys...).

Meilleur entretien des routes, trottoirs, pistes cyclables.

Un programme soutenu d'investissements sur 6 ans s'impose pour rattraper les retards cumulés par les deux législatures précédentes. Nous pensons en outre à une meilleure concertation avec le service technique de la commune pour assurer un entretien plus performant de nos infrastructures sans zones ignorées comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui.

Kraainem-Unie propose de faire un inventaire détaillé de tous les besoins en matière de travaux publics, et de le communiquer de manière transparente aux riverains concernés. Ces travaux doivent être repris dans le plan pluriannuel qui sera développé par la prochaine législature sur base de critères objectifs et de priorités. Il faut entamer un dialogue constructif avec l'autorité flamande (qui est d'ailleurs propriétaire de certaines voiries qui traversent la commune) afin d'évaluer les subsides qui peuvent contribuer à un projet d'investissement public. Il faut aussi élaborer une solution durable avec la Région flamande et les communes avoisinantes au problème des inondations (voir ce chapitre).

¹ Voir détails sur <https://www.kraainem-unie.be/enquete-2013/>



De nombreux trottoirs doivent être refaits. Nous préconisons de lancer ces travaux sans attendre que la route correspondante soit réaménagée (ce qui prend un certain temps vu l'obligation actuelle d'installer un double réseau d'égouttage pour séparer les eaux usées des eaux de pluie).

Quelques exemples qui sont des priorités pour nous :

- La piste cyclable de l'avenue Reine Astrid entre le rond-point Roi Baudouin et la ligne du tram 39 (dont les travaux auraient dû débuter en avril 2018 selon le flyer du MR de février 2018) et celle de l'avenue Baron d'Huart. Ceci permettrait de circuler sur toute la longueur de la commune dans sa dimension Nord-Sud.
- Lors d'une réunion de concertation à la Députation provinciale en juin 2016, nous avons appris que rien n'était prévu en ce moment pour l'avenue de Wezembeek (actuellement une voie régionale), et que cette situation aller perdurer plusieurs années. Il est donc urgent d'envisager toutes les possibilités pour reprendre au niveau communal la gestion de cette avenue [comme cela a été fait par la commune de Wezembeek-Oppem].
- L'installation récente (été 2018) du « Wolupad » derrière le parc à conteneurs et le long de la Woluwe est une bonne occasion de promenade. Attention cependant au risque, entre autres pour les enfants, de tomber dans cette rivière, ce qui pourrait potentiellement s'avérer dangereux à certains endroits. Ce chemin de promenade doit donc être sécurisé, en commençant par la partie qui se trouve sur notre commune.

Urbanisme

Kraainem a la chance de posséder encore quelques espaces verts, dont quelques terres agricoles. Mais il faut rester vigilants, car ils risquent d'être la proie de promoteurs immobiliers plus que jamais à l'affût, depuis que la Région flamande a décidé d'imposer un « betonstop », qui aura pour effet que construire sur des parcelles non encore bâties deviendra plus difficile à partir de 2025, et quasi impossible à partir de 2040. Si les lignes de force de cette nouvelle politique sont connues, les détails sont encore mouvants et il faut attendre l'adoption du nouveau décret pour les connaître.

Dans l'immédiat Kraainem-Unie va se concentrer sur trois dossiers :

1. Le Pikdorenveld

Ce terrain assez vaste est actuellement cultivé par un agriculteur. Kraainem-Unie suit ce dossier de près depuis plusieurs années, car une demande de permis de lotissement a été introduite pour une partie de cet espace vert (la parcelle 96K5), à savoir deux zones formant un angle droit, situées le long de l'avenue Reine Astrid et du chemin des Eglantiers (voir <https://www.kraainem-unie.be/pikdorenveld/>). La députation provinciale a rejeté récemment le projet, mais le moyen le plus efficace pour lui barrer définitivement la route serait de faire reconnaître un GRUP (« gemeentelijke ruimtelijke uitvoeringsplan »). Pour cela, il faut une action vigoureuse au sein de la commission communale ad hoc, le GECORO (« gemeentelijke commissie ruimtelijke ordening »).

Nous craignons en effet que si ce projet limité était réalisé, cela constituerait un fâcheux précédent pour l'ensemble du Pikdorenveld. Or, construire sur l'ensemble de ce terrain conduirait à aggraver considérablement les problèmes déjà existants :

- Du point de vue de la mobilité et de la circulation automobile, la situation est déjà critique sur les axes avenue Reine Astrid et avenue de Wezembeek (il suffit de voir les files de voitures roulant à pas d'homme) ;
- Le manque de parkings est déjà réel à l'heure actuelle, alors que bien des conducteurs garent leur véhicule sur l'ancien terrain du garage VW-Audi, racheté récemment, et où sera en principe construit un immeuble à appartements ;
- Les espaces verts risquent de se réduire inexorablement dans ce quartier densément peuplé.
- Les effets conjoints de constructions en dur (en voie de réalisation sur le site de l'ancienne poste ; à l'état de projet sur la parcelle 96K5 et sur le site du garage VW-Audi) ainsi que l'augmentation du nombre d'habitants dans cette zone risquent de mettre à mal l'équilibre des sols et les capacités d'égouttage (voir aussi ci-dessus la rubrique « Inondations ») ;



- Dans cette partie de Kraainem où la pollution de l'air est déjà forte (avions, proximité du ring), l'augmentation du trafic sur les deux axes nommés ne peut que contribuer à la dégradation de la qualité de l'air. Les effets à long terme des particules fines (principalement le diesel) et ultrafines (gaz, essence, kérozène) sur la santé sont encore mal connus à l'heure actuelle, mais des voix qualifiées de plus en plus nombreuses s'élèvent pour limiter autant que possible les émissions de ces polluants.

Il y a apparemment eu une enquête au début des années 2000 sur la destination que les riverains souhaitaient donner aux environs de l'avenue de Wezembeek, incluant cette zone Pikdorenveld. Nous n'en avons jamais obtenu les résultats officiels, mais comptons bien refaire une enquête détaillée à ce sujet. Dès le moment où les riverains se seront prononcés, il faudra clarifier le statut des terrains concernés par l'élaboration et la validation d'un RUP concernant toute cette zone le plus rapidement possible.

2. Le projet immobilier rue d'Annecy

Les abords de la rue d'Annecy et de la rue de la Chapelle constituent une des parties rurales les mieux conservées de la commune. Aucune construction en terrain de fond n'existe dans l'espace compris entre l'avenue d'Annecy, la place de la Chapelle et l'avenue de la Chapelle ; nous pensons que cette règle doit être maintenue pour préserver de larges espaces verts dans ce quartier et qu'il ne faut pas céder à une pression immobilière effrénée.

L'habitat dans ce quartier est constitué exclusivement de maisons unifamiliales. Or le projet présenté comprend, outre quatre maisons individuelles, un immeuble massif de près de 80 mètres de long avec vingt appartements, qui s'harmonise très mal avec le paysage. L'arrivée de nombreux nouveaux habitants compliquera encore la circulation dans la rue d'Annecy où les voitures sont souvent garées sur les trottoirs pour permettre le passage des bus. De plus, le projet foule aux pieds plusieurs règles urbanistiques. Aussi Kraainem-Unie soutient fermement les riverains qui se sont déjà manifestés pour marquer leur opposition et mènera une action pour ramener le projet à des proportions plus raisonnables.

3. Le projet immobilier du Cloître de la Visitation

Ce bâtiment entouré d'un bel espace vert entouré d'un mur d'enceinte d'époque, avec des arbres presque centenaires et des vergers, n'appartient pas à la commune, mais aux religieuses qui font partie de cet ordre.

Il faut souligner que le cloître est inscrit au patrimoine de la Région flamande et bénéficie du statut de monument protégé en raison de ses qualités architecturales (réalisation de l'architecte Paul Bellot dans les années 1928-30) et pour son intérêt historique et socio-culturel (seul couvent de cet ordre en Belgique). Or un gros projet immobilier est à l'étude, qui prévoit 80 appartements [soit un triplement des surfaces bâties existantes] à l'intérieur du parc. Sur les plans, la nouvelle construction envahit l'espace jusqu'à toucher le cloître protégé et détruit l'harmonie de l'ensemble : c'est une véritable insulte à ce patrimoine architectural, qui a été conçu dans un environnement verdoyant et arboré qui le met en valeur.

La complexité du dossier tient au fait que la frontière entre Kraainem et Woluwé-saint-Etienne (Zaventem) passe au beau milieu du parc. Mais l'immeuble prévu est sur le terrain de Kraainem : il appartient donc à la commune de prendre ses responsabilités et d'agir, en concertation avec la commune voisine.

Nous pensons qu'il faudrait envisager de renforcer la protection du monument au niveau communal (via un GRUP, « gemeentelijke ruimtelijk uitvoeringsplan ») notamment en s'appuyant sur une notion prévue par la réglementation flamande, celle de « zone de transition » (« overgangszone ») qui entoure l'édifice protégé. Il est parfaitement possible d'œuvrer à la préservation de l'écrin de verdure. Kraainem n'est pas très riche en monuments protégés : raison de plus pour s'engager pour ce cloître !

Mobilité

Tous les aspects de la mobilité doivent être traités de manière cohérente et converger dans un « **plan stratégique de la mobilité** » à Kraainem. Le plan précédent datant de 2009, il est grand temps de le mettre à jour. Ceci doit bien évidemment être fait en concertation avec la **Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale** : la mobilité de Kraainem ne peut pas être gérée de manière isolée vu les flux de transit qui passent par notre commune.



Par ailleurs, **les citoyens et les associations locales** doivent être informés et leur avis doit être sollicité dans certaines rues ou quartiers avant d'inclure un changement radical dans le plan de mobilité.

Kraainem-Unie encourage les **modes de mobilité doux et non-polluants**. La marche et la bicyclette, modes de déplacement actifs, doivent être promus afin de réduire la pression de la circulation et la pollution de l'air, mais aussi pour leurs effets bénéfiques sur la santé des habitants ! Les transports en commun doivent être optimisés. Mais les automobilistes ne doivent pas être oubliés.

Prenons chaque mode de déplacement séparément, et les propositions de Kraainem-Unie pour celui-ci :

Pour les piétons :

- Réparation de tous les trottoirs de la commune aux endroits où c'est nécessaire sans attendre systématiquement les grands travaux [d'égouttage entre autres]

Pour les cyclistes :

- Réfection de toutes les pistes cyclables endommagées.
- Finalisation de la piste cyclable avenue Reine Astrid dans son tronçon entre le RP Baudouin et la ligne du tram
- Aménagement d'une piste cyclable avenue Baron d'Huart (plusieurs scénarios sont à l'étude, une présentation était prévue par la commune en septembre 2018)
- Etude avec la Région de Bruxelles-Capitale, et les associations de cyclistes (ex. Gracq) pour prolonger les itinéraires bruxellois sur notre commune.
- Soutien au projet très ambitieux de la Région flamande qui prévoit plusieurs «véloroutes» sécurisées et aménagées dans un couloir de verdure. Deux d'entre elles concernent directement notre commune : l'une reliera Kraainem à Zaventem ; l'autre prévoit un raccord entre Bruxelles et Kraainem et rejoindra une nouvelle piste cyclable le long de la E40 qui filera vers Louvain.
- Sécurisation de toutes les pistes cyclables de la commune pour permettre à tous - en particulier les enfants et les adolescents - de faire des petits trajets dans la commune sans prendre la voiture
- Utilisation de systèmes intelligents pour mesurer les km parcourus et motiver les gens à favoriser le vélo, par exemple en offrant des prix aux familles qui viennent systématiquement amener leurs enfants à vélo à l'école comme cela se fait déjà dans plusieurs communes dans le cadre de l'approche « Smart Cities »

Pour les automobilistes :

La circulation automobile : un point noir !

Tous les Kraainemois connaissent les avenues-martyres de la commune que sont l'axe avenue Baron d'Huart / avenue Reine Astrid et l'avenue de Wezembeek ; c'est l'enfer quotidien pour les riverains mais aussi pour les conducteurs, tant pour ceux qui ne font que se déplacer dans la commune que pour ceux qui traversent Kraainem pour rentrer et sortir de Bruxelles.

On connaît en principe la solution : prévoir massivement des parkings de dissuasion hors de la périphérie bruxelloise et y coupler des transports en commun performants (RER). Cette excellente idée qui attend depuis 25 ans d'être réalisée, se heurte à la fois aux difficultés des négociations entre les trois régions concernées et au coût exorbitant du projet.

Que pouvons-nous néanmoins faire au niveau communal ?

- A défaut de pouvoir en récupérer la gestion au niveau communal [c'est une voie régionale], faire pression pour que l'avenue de Wezembeek bénéficie d'aménagements pour fluidifier la circulation. Par exemple : la réorganisation de certains carrefours et l'optimisation des feux de circulation ; l'utilisation judicieuse des « floating car data » (collecte de données de localisation, de vitesse, de sens du déplacement des véhicules roulants pour arriver à un système de transport intelligent)
- Etudier la possibilité de fermer certaines rues au trafic de transit (« sluihverkeer ») pour soulager les riverains
- Aménager des zones de circulation 30 dans les quartiers où c'est justifié



- De façon générale, éviter de construire à outrance : nous avons encore quelques espaces verts qu'il convient de préserver. Outre les problèmes de mobilité de plus en plus évidents, les infrastructures d'égouttage sont également saturées et largement insuffisantes en plusieurs endroits de la commune

En ce qui concerne les **transports en commun** :

Kraainem est évidemment trop petite pour avoir son propre système de transport en commun.

Il faut tout faire pour travailler avec les communes voisines afin d'offrir à la population des transports en commun sûrs, confortables, présentant des cadences élevées, une rapidité de mouvement et un prix raisonnable : ces conditions sont nécessaires pour que les gens renoncent à la voiture

Le métro :

Le nouveau parking prévu à la station de Métro Kraainem (commune de Woluwé-Saint-Lambert) de 1300 places sur 6 niveaux doit être accessible facilement à tous les Kraainemois. Il faudra suivre ce projet de près et veiller à ce que cela ne génère pas un surcroît de circulation aux alentours, spécialement le long de l'avenue de Wezembeek.

Tram

Il s'agirait dans un premier temps de faire la jonction entre les trams 39 et 44, puis de prolonger jusqu'au terminus du tram 44. Ce serait un premier pas, en attendant plus et mieux, les RER en chantier depuis des temps immémoriaux, qui restent, avec les parkings de dissuasion à une certaine distance de Bruxelles, la solution ultime. Kraainem-Unie s'intéresse également au projet qui consiste à prolonger le métro en réutilisant l'ancienne voie de chemin de fer qui allait jusque Tervuren, mais ce sera évidemment à plus long terme,...

Bus

- Kraainem-Unie propose d'engager des négociations avec la **STIB** pour la prolongation de la ligne de bus 42 (aujourd'hui s'arrêtant place de la station) vers la maison communale, le carrefour Wezembeek/Astrid, jusqu'au Métro de Kraainem.
- Kraainem-Unie propose d'engager des négociations avec **de Lijn** pour qu'au moins une ligne de bus (existante) fasse la jonction Nord-sud dans la commune, qui actuellement n'existe pas.

Nous avons à l'époque du projet de l'ancienne Poste² soutenu l'action des riverains « KPP ». Il ne s'agissait pas de s'opposer à un projet immobilier, mais de veiller à ce qu'un réaménagement du carrefour de l'avenue de Wezembeek et de l'avenue Reine Astrid ne devienne pas impossible. La commune avait déjà racheté le terrain d'en face au Nord de l'avenue de Wezembeek, et il eût été judicieux d'en faire de même pour une partie du terrain de la Poste en exerçant son droit de préemption. Malgré de nombreuses interventions au conseil communal, toutes les transactions se sont déroulées à huis clos avec les résultats que l'on sait. Profitons tout de même de l'occasion pour dire que le bâtiment construit n'est pas mal,...

Kraainem-Unie est favorable à une réévaluation du règlement actuel concernant la tarification pour le parking et les cartes de riverains et à y apporter des corrections si nécessaire. Il faut une communication claire et ponctuelle aux citoyens concernant les zones bleues et la demande/envoi d'une carte de riverain. Cette information doit être disponible sans équivoque sur le site de la commune.

Enfin, Kraainem-Unie souhaite également améliorer les infrastructures à destination des personnes à mobilité réduite car elles doivent pouvoir participer autant que possible à la vie locale, qu'elle soit familiale, économique, culturelle ou sportive.

Inondations

Depuis le début de la législature précédente, Kraainem-Unie a attiré l'attention de la Commune sur le fait que les infrastructures existantes sont insuffisantes pour gérer les conséquences d'orages violents. Nous l'avons répété à de nombreuses reprises, par exemple pour le projet récent de la Poste, et ce sera l'un de nos arguments principaux pour éviter que les zones encore vertes ne soient bétonnées inutilement³.

² www.kraainempostproject.be

³ Voir également notre publication KU News nr. 8 du mois d'août 2018 à ce sujet



En début de législature, il a été décidé de lancer une commission de concertation avec Vivaqua, pour voir la conduite à tenir et les étapes suivantes. Les conseillers communaux de Kraainem-Unie en ont été exclus ; cette commission devait se réunir tous les trois mois, et nous regrettons de n'avoir eu que peu d'information sur les travaux de cette commission. Lorsqu'il a été question de changer de fournisseur (eau et égouttage) en 2017, la plupart des voix étaient d'accord pour dénoncer le manque d'initiatives de Vivaqua au cours de cette législature. Nous espérons que la situation sera différente avec le nouvel opérateur « De Watergroep » qui a repris la distribution⁴ d'eau et l'égouttage en janvier 2018. C'est donc un dossier qu'il faut reprendre en main. En particulier il faudrait faire le point sur tous les projets de réalisation de bassins « tampons » et de séparation entre eaux usées et eaux de pluie, que Kraainem-Unie compte suivre de près.

A titre d'exemple, pour ce qui concerne les inondations fréquentes au nord de Kraainem sous le viaduc, les conseillers de Kraainem-Unie ont fait plusieurs interventions en 2013-2014 au conseil communal à ce sujet, et l'une des conclusions pour les mesures à court terme était l'installation d'un système d'alarme destiné à prévenir les riverains en cas de montée anormale des eaux. Malheureusement ce système n'a pas encore été installé, et ce sera l'une de nos priorités pour la prochaine législature.

Nous pensons également à des aides pour des systèmes du type www.hydroprotect.be pour les habitations les plus exposées.

Nous attendons enfin la confirmation d'une réunion de concertation globale entre les acteurs et les communes concernés pour faire le point sur les investissements prioritaires⁵. Cette réunion devrait avoir lieu dans le courant de l'automne 2018.

Environnement, santé et qualité de vie

Pollution atmosphérique

La qualité de l'air dans la commune souffre (circulation, embouteillages, ring, avions). En particulier l'aéroport de Zaventem concentre de nombreuses activités émettrices de polluants atmosphériques : non seulement le trafic aérien, mais aussi le trafic routier, les divers engins et véhicules de piste, les véhicules de transport en commun, les installations de chauffage, de climatisation et de production d'énergie, les ateliers de maintenance et encore bien d'autres sources.

Les lignes directrices de l'Organisation Mondiale de la Santé (dernière mise à jour en 2005) s'appliquent au monde entier et contiennent des recommandations sur les concentrations limites à respecter pour les principaux polluants comme par exemple les particules fines, l'ozone, le dioxyde d'azote. Il y a aussi une directive de l'Union européenne qui régleme la pollution de l'air, mais les particules ultrafines (UFP) ne font pas partie des polluants réglementés par cette directive. Plusieurs études scientifiques se sont penchées sur l'évaluation de la pollution de l'air à proximité des zones aéroportuaires, en particulier, en Belgique, des études ont également été menées par les Régions flamande, wallonne et bruxelloise au niveau des aéroports de Zaventem et Bierset.

C'est donc un dossier compliqué et la commune ne peut agir seule. Par contre, il est important de suivre les mesures prises au niveau local. Par exemple, le projet **CurieuzeNeuzen** auquel plusieurs d'entre nous ont participé activement est destiné à mesurer la qualité de l'air dans notre commune. Les résultats sont connus depuis le 29 septembre, et vous les trouverez sur notre site www.kraainem-unie.be.

Le plan d'action pour la qualité de l'air en Flandre⁶ publié cet été mentionne clairement à la page 17 que pour les communes de Machelen, Zaventem et Kraainem des mesures spéciales devront être prises pour satisfaire aux exigences des objectifs 2030. C'est bien évidemment une priorité pour Kraainem-Unie.

⁴ Le fournisseur restant Vivaqua, et ce pour une période de 18 ans

⁵ Voir à ce sujet la présentation de Vivaqua du 20 septembre 2017 qui donnait un aperçu global des travaux en cours, réalisés et planifiés [disponible sur demande]

⁶ <https://www.vlaanderen.be/nl/nbwa-news-message-document/document/0901355780248532>

Nuisances sonores

A côté de la pollution de l'air, il faut évidemment aussi s'engager dans la lutte contre les nuisances sonores. Une grande majorité des habitants de Kraainem souffrent de nuisances sonores provoquées par les avions, la circulation routière locale (l'avenue de Wezembeek et du Baron d'Huart sont des voies de pénétration dans Bruxelles très fréquentées), les embouteillages, ainsi que le bruit du Ring et de l'autoroute E40.

Des études menées par l'Organisation Mondiale de la Santé montrent que les nuisances ne sont pas seulement de l'ordre de « l'irritation », mais qu'un sommeil perturbé par le bruit ambiant peut à la longue avoir un impact sur la durée de vie (désordre cardio-vasculaire, diminution des défenses immunitaires, ...).

Il existe bien une directive de l'Union européenne mais celle-ci ne fixe pas vraiment des seuils à ne pas dépasser, seulement une méthode de mesure de bruit et des obligations pour les Etats-membres. Dans ce cadre, la Belgique doit publier des plans de mesure de bruit, calculer les populations affectées et élaborer des plans de mesures à prendre afin de réduire l'impact sur la population. Mais la matière n'étant pas une compétence fédérale, cette obligation a été reportée aux régions. Dans le cas des nuisances sonores mesurées à Kraainem, c'est la Région flamande qui est compétente, mais il faut tenir compte également de la législation et du plan d'action de la Région de Bruxelles-Capitale. Bien entendu la commune ne peut pas résoudre ce problème à elle seule, mais il est important de dialoguer avec les régions en question et de se coordonner avec les communes voisines qui sont également impactées.

C'est donc un dossier important, à prendre au sérieux, mais aussi compliqué car sujet à une réglementation complexe et à plusieurs intervenants. Les rapports de mesures annuels et les plans d'action font plusieurs centaines de pages et utilisent des concepts techniques et scientifiques pointus. Heureusement, Kraainem-Unie dispose des compétences techniques pour suivre ces travaux.

En ce qui concerne Zaventem, aucune solution ne semble possible tant que l'aéroport pourra se développer de façon débridée. Il est donc urgent de réactiver la plateforme des 14 associations qui le 7 mars 2017⁷ ont demandé de limiter le nombre de mouvements d'avions annuels à 220 000 ainsi que d'interdire les vols de nuit, ce qui se fait déjà dans d'autres aéroports. Le rôle des organisations non-gouvernementales est important et utile dans ce dossier ; Kraainem-Unie est membre de l'UBCNA qui lutte contre les nuisances à l'échelle de la Belgique (nous en assurons même la vice-présidence) et du [Forum 2040](#) qui a rassemblé durant l'automne 2017 des riverains, des administrations locales, des représentants de groupes d'action, des organisations de la société civile, des entreprises aéroportuaires et des experts..

Pour ce qui est du Ring, Kraainem-Unie a récemment rejoint l'association W-RING qui nous paraît la mieux placée afin de mettre en place les mesures qui s'imposent pour limiter les nuisances sonores dont le Ring, entre autres, est à l'origine. Ces nuisances dépassent en effet le cadre de notre seule commune, et nous serons plus efficaces si nous travaillons avec la commune voisine de Wezembeek. En particulier, les projets suivants devraient voir le jour :

- A court terme : des panneaux anti-bruit seront placés aux endroits les plus bruyants du Ring et de l'E40 en 2019, projet confirmé par l'autorité de tutelle
- A plus long terme : le projet « Terra Silva ». Le projet consiste à enterrer le Ring sur 15 km, entre les sorties Wezembeek-Oppem et Waterloo.

Ces projets sont également très techniques mais Kraainem-Unie dispose de toutes les compétences nécessaires pour les suivre de près ; ces projets sont importants pour Kraainem-Unie car les nuisances sonores ont un impact sur la qualité de vie mais aussi sur la santé de la majorité des habitants de la commune.

Nous proposons encore trois mesures très concrètes pour protéger la santé :

- Faire l'inventaire des bâtiments publics contenant de l'amiante, et procéder au désamiantage si nécessaire. Nous voulons sensibiliser la population afin d'éviter que les gens ne soient exposés inutilement lors de travaux de rénovation par exemple.

⁷ <http://ubcna-butv.be/conference-de-presse-du-7-mars-2017/>



- Bannir systématiquement les disqueuses pour les travaux publics qui ne sont pas pourvues d'un système à l'eau ou d'aspiration qui empêche l'émission de poussières de silice dangereuses pour la santé⁸ des intervenants, mais également des riverains.
- A un niveau qui peut paraître plus anodin, nous préconisons de limiter autant que possible les heures d'utilisation de soufflantes à feuilles et de karchers : les nuisances sonores sont déjà bien assez nombreuses à Kraainem et il ne faut pas en rajouter. L'utilisation d'appareils qui ne satisfont pas aux normes en vigueur ne doit plus être permise.

Autres nuisances potentielles

Le déploiement attendu de compteurs intelligents soulève des questions quant à la prolifération des ondes dans nos habitations, et leur effet potentiel sur la santé. Ce dossier sera certainement suivi de près par les collaborateurs de Kraainem-Unie.

Sécurité

Propreté des rues

Il peut paraître bizarre de mentionner ce point dans un chapitre consacré à la sécurité. Mais nombre d'études ont déjà fait observer que la saleté des rues, le mauvais entretien des édifices, les terrains libres qui engendrent les dépôts d'immondices sauvages contribuent fortement à un sentiment d'insécurité. La suite est connue : la saleté entraîne d'autres incivilités, du vandalisme, voire pire. La propreté doit donc être prise très au sérieux et constituer une priorité pour que chacun se sente à l'aise. Si un comportement civique est essentiel de la part de tous ceux qui habitent à Kraainem ou y sont de passage, la commune ne peut toutefois pas simplement mettre la responsabilité pour la propreté publique sur le dos des habitants. C'est aussi une responsabilité communale. Une équipe d'intervention avec matériel adéquat (une machine type « Glouton ») s'impose. Kraainem-Unie se propose de vérifier s'il y a des endroits « oubliés » dans la commune (on peut songer aux abords de l'ancien garage d'Ieteren avenue Reine Astrid) ou des sites qui demandent une action plus énergique ou un peu de surveillance, par exemple le parc Kinnen.

Mesures de sécurité aux endroits « difficiles » de la commune

Il n'est pas normal que l'on ne puisse pas se promener partout à toute heure dans une commune comme Kraainem. Songeons à l'incident sérieux dont ont été victimes les scouts à l'Agora à côté du hall des sports. Les lieux vraiment sensibles pourraient être équipés d'un meilleur éclairage public ou de caméras de surveillance, ou faire l'objet de patrouilles de police renforcées. Il ne s'agit pas de « dérive sécuritaire » ni d'autres concepts similaires, mais de simple bon sens.

Des solutions comme les vigiles de Woluwé-Saint-Pierre pourraient également être envisagées afin d'améliorer le contrôle social « doux ».

En dernière instance, si la situation dégénère, nous proposons de débloquer des budgets supplémentaires pour renforcer les effectifs de police dans la commune. Il convient en effet de prévenir toute dérive du type de l'attaque des scouts par des casseurs le samedi 5 mai 2018⁹

PLP/BIN (partenariat local prévention / Buurt informatie netwerk)

Un Partenariat Local de Prévention (PLP) est un accord de collaboration entre les citoyens et la police locale dans un quartier déterminé. Au sein d'un partenariat local de prévention, il y a un échange permanent d'informations.

En tant que membre d'un PLP vous êtes censé avertir immédiatement la centrale 101 quand vous êtes témoin d'un agissement suspect ou d'un délit. La centrale envoie alors immédiatement un message (sms) à

⁸ Ceci est parfaitement établi, et couvert par une législation en vigueur en Région flamande depuis 2017 (voir <http://www.vmx.be/node/27967>). Ne pas hésiter à appeler l'entreprise responsable d'un chantier si vous voyez des intervenants disquer de la pierre au milieu d'un nuage de poussières : ils seront obligés d'arrêter le chantier tant qu'ils n'utilisent pas des machines pourvues d'un dispositif à eau pour fixer la poussière, ou de systèmes d'aspiration avec les filtres adéquats

⁹ <http://www.sudinfo.be/id52837/article/2018-05-07/des-scouts-victimes-de-casseurs-kraainem>

tous les membres du PLP concerné. Ce message peut contenir des conseils préventifs. Une patrouille de police est envoyée sur place et les membres du PLP recevront des renseignements supplémentaires.

L'objectif est de réduire la criminalité, d'accroître le sentiment de sécurité général du citoyen, de favoriser le contrôle social, de propager l'importance de la prévention.

En général, les membres d'un PLP sont très satisfaits d'un tel système. Il reste encore quelques rues à Kraainem qui n'ont pas encore été reprises dans un tel PLP, ce dont nous comptons faire une priorité.

Finances

La bonne nouvelle est que nous remboursons nos dettes : le montant total dû au 31 décembre 2017 était bien en-dessous des 10% de nos recettes (près de 20 millions d'EUR) , alors qu'elle était à plus de 20% en 2012. Entre 2012 et 2018, la dette de la commune a été divisée par deux, passant de 20 millions d'EUR à un peu plus de 10 millions d'EUR au 31 décembre 2017.

Un bémol toutefois concernant les investissements : ils ne sont pas suffisants par rapport au budget, et la différence entre ce qui est effectivement réalisé chaque année et ce qui est prévu dans le cadre du plan pluri-annuel 2014-2019 s'accroît d'année en année. Les différences viennent essentiellement des travaux publics, et pour ces dernières années également de la nouvelle salle polyvalente (ex-salle PAT) qui a pris beaucoup de retard. Nous sommes parfaitement conscients du fait que les travaux publics ne sont pas toujours simples à réaliser, qu'il peut y avoir des recours et donc des retards, des impondérables, des imprévus,... mais il faut trouver un moyen d'obtenir une meilleure concordance entre les budgets proposés et ce qui est effectivement réalisé, sans quoi aucune gestion cohérente n'est possible.

Il faut également instaurer un dialogue constructif avec l'Autorité de tutelle flamande afin d'obtenir les subsides auxquels la commune a droit, de manière à libérer les moyens financiers nécessaires à la réalisation des investissements.

Diriger la commune en bon père de famille avec les compétences techniques requises : tel est notre objectif. Dans ce cadre, nous ne sommes a priori pas favorables à la construction d'une nouvelle maison communale dont le coût est estimé à 7 millions d'EUR [voir chap. sur le patrimoine communal].

Economie

Défense de nos intérêts économiques. Nous nous sommes opposés en octobre 2016 à la prise de participation à hauteur de 14% au capital d'Eandis Assets par le Chinois « State Grid » : il ne s'agit pas de protectionnisme mais de simple bon sens pour un secteur aussi stratégique au moment où l'arrivée des compteurs intelligents va rendre la circulation et l'acquisition de données beaucoup plus faciles.

Nous comptons également favoriser les indépendants et les professions libérales actives dans la commune. Nous nous sommes opposés au projet initial¹⁰ de piste cyclable de l'avenue Reine Astrid : bon nombre de places de parking auraient disparu, ce qui aurait été un désastre pour les commerçants locaux. Nous militons activement par contre pour que le nouveau projet, plus simple, plus efficace et beaucoup plus intéressant pour les places de parking voie le jour le plus rapidement possible (cf. le chapitre sur les infrastructures et les travaux publics).

Vu l'avancement des technologies de l'information, beaucoup de métiers sont amenés à changer, et bien d'autres doivent encore être inventés. C'est dans cet esprit que nous avons proposé fin 2017 de rejoindre l'initiative Smart-Kraainem (voir ci-dessous).

Commerce et emplois

- Appuyer les commerces locaux et les indépendants

¹⁰ Nous militons activement par contre pour que le nouveau projet, plus simple, plus efficace et beaucoup plus intéressant pour les places de parking voie le jour le plus rapidement possible (cf. le chapitre sur les infrastructures et les travaux publics).



- Favoriser les initiatives locales comme « Smart-Kraainem »
- Pousser l'économie circulaire et les initiatives genre « Repair Café »

Administration et facilités

Nous gardons l'espoir de mettre un jour fin aux tensions communautaires en favorisant une bonne entente entre les différents groupes linguistiques. Les défis qui nous attendent au cours des prochaines décennies (immigration, changements climatiques, mondialisation, ...) sont en effet d'une tout autre dimension que les querelles linguistiques au niveau desquelles beaucoup veulent rabaisser le débat. Bien évidemment, nous ne minimisons pas l'importance des facilités linguistiques et continuerons à les défendre (voir plus bas).

Nous sommes heureux de constater que notre exemple a fait des émules, et que d'autres formations « bilingues » seront également sur les rangs en octobre 2018. Rappelons tout de même que nous sommes les seuls à avoir prouvé notre multi communautarisme dans le concret et sur la durée. Nous avons par ailleurs publié l'intégralité de nos documents en français et en néerlandais, et ce depuis le début de nos actions. Il en va de même pour notre site Internet dont une bonne partie est également disponible en anglais.

De manière générale, nous souhaitons travailler en bonne intelligence et de manière plus efficace avec les services de l'administration communale ainsi qu'avec la Région flamande.

Les convocations électorales de 2018. Dans une lettre datée du 29 août 2018 et envoyée au Collège par l'intermédiaire du gouverneur de la Province, la ministre Homans rajoute de l'huile sur le feu communautaire en proposant 3 alternatives pour les francophones qui souhaitent une copie de leur convocation électorale en français : soit ils doivent se rendre à la Députation à Leuven, soit ils doivent écrire une lettre à l'attention de cette même Députation, soit ils doivent déposer une demande à la commune qui transmettra l'info à Leuven pour que le document en français leur soit envoyé. Nous avons évidemment réagi énergiquement pour protester contre ces tracasseries aberrantes en 2018 (lettre ouverte à l'attention de la ministre Homans datée du 17 septembre 2018, voir annexe 2). Il est incroyable qu'en 2018 on ne puisse pas recevoir les documents dans la langue souhaitée sans passer par des procédures archaïques qui n'ont plus aucun sens. Ce n'est pas non plus de cette façon que la ministre va pousser les gens à apprendre le néerlandais,...

Défense des facilités. Nous sommes un mouvement bilingue, mais la défense des facilités linguistiques est évidemment une priorité pour nous, pas comme cheval de bataille ou gagne-pain, mais parce que c'est un gage de stabilité et la seule façon d'assurer la paix communautaire et de pouvoir se concentrer enfin sur les projets de la commune. Veiller à ce que les facilités soient respectées et que tous ceux qui le souhaitent (francophones, expats) puissent recevoir leurs documents en français en n'en faisant la demande que tous les 4 ans comme la loi l'autorise (idem pour les convocations électorales). Ceci a d'ailleurs fait la une de notre publication « Den Tournesol déchaîné » n° 5 de septembre 2017. Plus récemment, nous avons envoyé le 4 septembre 2018 un communiqué de presse spécifique au sujet des convocations électorales, suite aux lamentables décisions¹¹ de la ministre Homans de fin août 2018. Nous n'en sommes pas restés là et avons poursuivi par une lettre ouverte dd. 2018-09-17 adressée à la même ministre directement après la réunion des bourgmestres du mardi 11 septembre 2018.

La plupart des Flamands modérés sont d'ailleurs demandeurs d'une solution durable qui va dans ce sens, afin que l'on puisse se concentrer sur tous les problèmes d'infrastructure et autres qui deviennent urgents. Les facilités sont-elles en danger ? Nous ne le pensons pas, et n'avons à ce stade aucune indication qui irait dans ce sens. Bien évidemment, nous les défendrons avec énergie si cette situation devait se présenter.

Des conseils communaux bilingues ?

Les conseils communaux sont unilingues (néerlandais), sauf disposition particulière. Des voix s'élèvent néanmoins pour demander des séances bilingues. Depuis le début de Kraainem-Unie en 2012, et pas

¹¹ Dans une lettre datée du 29 août 2018, la ministre impose un véritable parcours du combattant aux personnes qui souhaitent recevoir leur convocation électorale en français



seulement une fois tous les 6 ans, toutes les publications de notre mouvement sont systématiquement bilingues, voire trilingues. Nous y sommes donc clairement favorables pour autant que cela soit décidé de manière claire au niveau compétent, et espérons vivement que cela ne deviendra pas un nouveau sujet de polémique.

Ne mettez-vous pas les intérêts des francophones en danger ? Chez Kraainem-Unie, nous nous concentrons sur les priorités de la commune et sur les intérêts de tous les citoyens, peu importe la langue qu'ils parlent. Nous ne voulons pas dresser les francophones et les néerlandophones les contre les autres, mais les faire collaborer à leur avantage mutuel, et ceci de préférence avec les 25% d'étrangers qui habitent la commune. Alors seulement nous aurons la paix communautaire. Un front linguistique au sein de la commune, comme celui qui a dominé la législature qui se termine, n'a pas de sens pour les citoyens de Kraainem, et sûrement pas si cela se fait au détriment de la commune. Il est temps de tourner la page. Pensons à Drogenbos, une autre commune à facilités : 45 ans de paix communautaire et de gestion efficace. Cela est donc bien possible !

Ecoles Communales et Accueil Parascolaire des Enfants

Collaboration avec le 'Schoolraad'

Kraainem-Unie veut promouvoir une collaboration étroite et transparente avec les Conseils d'école (Schoolraad) des écoles primaires communales, où le directeur/directrice de l'école, parents, enseignants et représentants de la communauté locale se rencontrent afin de mieux cerner les besoins des écoles, de manière à ce que les montants investis par la commune soient affectés au mieux. Un tiers des candidats de Kraainem-Unie sont aussi des parents qui ont des enfants dans les écoles De Klimboom et Diabolo. Ils sont donc à même d'aviser en parfaite connaissance de cause sur les véritables besoins de ces établissements. Prévoir un budget annuel pour chaque école pour des réparations ou rénovations.

Travaux à envisager dans l'école Diabolo

Rénovation des installations sanitaires

Extension du réfectoire

Inventaire de l'amiante qui pourrait encore être présent et élimination le cas échéant

Le développement des infrastructures de l'école primaire « De Klimboom » constitue une priorité

Depuis 2004, cette école communale fait face à un manque de locaux construits et d'infrastructures. Des classes-conteneurs ont alors été installées pour pallier le manque de bâtiments. Entre-temps le nombre d'élèves a doublé ! Les frais d'acquisition et d'entretien des sept conteneurs sont élevés et entièrement à charge de la commune, et donc du contribuable, alors que la construction de bâtiments qui offriraient enfin le confort souhaité est subsidiée à 70%. C'est le Conseil d'école qui a attiré l'attention sur le problème en 2012 et a déposé un dossier en 2013 (voir l'article dans De Lijsterbes 14 n° 27, septembre 2013, pp. 4-5) pour susciter une action de la commune, qui promettait alors une action « rapide et efficace » (voir le compte rendu du Conseil communal dans le même n°, p. 1). Depuis lors où en est-on ? En juillet 2016, la commune a finalement dégagé des moyens pour réaliser une étude de faisabilité (condition indispensable pour l'obtention de subsides de la part des instances compétentes, AGION). Depuis lors c'est le brouillard complet et les questions restent sans réponse : quid de cette étude de faisabilité et de la construction des nouveaux bâtiments scolaires ? Kraainem-Unie s'attachera à une échéance claire pour l'achèvement de l'étude de faisabilité et assurera le suivi de la demande de subvention de manière à ce que la construction puisse être lancée à temps pour remplacer les sept classes-conteneurs.

Programme parascolaire communal

Kraainem-Unie veut développer des initiatives sur le plan parascolaire et construire un partenariat entre les deux écoles pour des activités communes qui favorisent les échanges linguistiques : par exemple des cours de langues en FR et en NL.

Mobilité et sécurité autour des écoles

Coopération avec les parents, les écoles et la police pour améliorer la mobilité et la sécurité routière.



Stimuler également la création de places d'accueil pour la petite enfance, de préférence dans un environnement multilingue.

Nous souhaitons enfin envisager la promotion de systèmes type « Pedibus » ou « Vélobus » pour le ramassage scolaire non motorisé.

Patrimoine communal

La commune de Kraainem est propriétaire de plusieurs bâtiments actuellement vides et qui doivent trouver une nouvelle affectation : la ferme Van Deuren, la Justice de Paix et PWA/Kraainem Net.

Ferme Van Deuren

C'est un bâtiment à 50 m de la maison communale (connu sous le nom Hoeve Van Deuren¹²) qui a été acheté par la commune en 2003. Celle-ci avait alors exercé son droit de préemption dans le but d'en faire un projet à caractère social. Le CPAS voulait y faire construire des logements sociaux et une salle polyvalente pour ses activités. Or, la vente de ce bâtiment a figuré au budget jusqu'en 2017 pour un montant de 750 000 €, dans le but d'en faire un projet immobilier piloté par un promoteur privé. Kraainem-Unie s'est opposée vigoureusement à la revente, contraire aux principes du droit de préemption, et a finalement obtenu gain de cause en 2018.

Etant donné le déficit de logements sociaux à Kraainem par rapport aux autres communes de la région, nous souhaitons corriger le tir et donner à notre commune la dimension sociale qu'elle mérite pour ses habitants. (Voir aussi le chapitre « Aspects sociaux »)

Justice de Paix

Depuis la scission de l'arrondissement Bruxelles-Halle-Vilvorde, la justice de Paix de Kraainem (à l'angle de l'avenue Reine Astrid et de la rue Kinnen) est fermée. Les bâtiments, qui appartiennent à la commune, attendent de trouver une nouvelle affectation. Ils sont en mauvais état et les transformer en logements serait sans doute très coûteux.

Cette adresse de l'avenue Reine Astrid est bien connue des habitants en raison de la proximité des conteneurs où tout un chacun peut apporter des vêtements encore utilisables. On peut dès lors penser à installer dans ces locaux entre autres un Repair Café, atelier polyvalent où des bricoleurs répareraient et initieraient ceux qui le veulent à la réparation d'objets de la vie quotidienne, qui retrouveraient ainsi une nouvelle vie. De quoi faire diminuer la masse des déchets... Kraainem-Unie entend bien soutenir l'économie circulaire et solidaire, dans la logique des « Villes en transition »

PWA/Kraainem Net, à l'angle de la rue Kinnen et de l'avenue Reine Astrid

Voici encore un bâtiment qui attend sa nouvelle destination. Il a servi jadis de commissariat de police et a ensuite, après le départ de la police à Wezembeek lors de la fusion WOKRA, été utilisé par les PWA/ALE¹³ et une société de titres service. La première est en liquidation et la seconde a quitté les lieux. A l'heure actuelle, des archives et des pièces de mobilier doivent encore être évacuées par la Commune. Kraainem-Unie suggère d'utiliser ensuite le rez-de-chaussée du bâtiment pour les associations culturelles (ateliers de photo, de céramique...) qui sont très à l'étroit dans le centre Le Chaudron qui est juste à côté (et qui est d'ailleurs très vétuste). A l'étage, des salles de réunion pourraient être aménagées, en renfort de celles de la maison communale qui sont insuffisantes.

Maison communale

L'actuelle Maison communale, dont la commune est propriétaire, fait l'objet de critiques de la part de l'administration, qui l'estime peu pratique et pointe entre autres le manque de salles de réunion. Certains partis politiques sauteraient volontiers sur l'occasion pour lancer un projet de prestige, à savoir un bâtiment flambant neuf dont le coût est estimé à 7 millions d'euros. Les résultats de l'enquête « Votre avis compte » en 2013 (voir <https://www.kraainem-unie.be/enquete-2013/>) ont clairement montré qu'il ne s'agissait pas d'une priorité pour la population. Nous reconnaissons volontiers qu'il faut améliorer certaines choses dans

¹² Hoeve Van Deuren, 12 av. Dezangré, entre la boucherie et le restaurant chinois

¹³ Plaatselijk WerkgelegenheidsAgentschap/Agence Locale pour l'Emploi



le bâtiment existant pour permettre aux services de fonctionner efficacement, mais nous ne sommes pas convaincus de l'utilité d'un nouveau bâtiment qui grèverait les finances communales et freinerait la réalisation de projets plus utiles. N'oublions pas que les systèmes informatiques modernes permettent aujourd'hui à l'administration communale de rendre des services à distance de manière efficace. Il est aussi tout à fait possible de demander aux services concernés de se rendre au domicile d'une personne à mobilité réduite plutôt que d'obliger cette dernière à se déplacer. Ceci se fait de plus en plus dans le cadre de l'approche « Smart Cities » (Villes Intelligentes, voir ci-dessous). Bien évidemment, il ne s'agit pas d'isoler les personnes concernées, mais de leur offrir cette alternative si elles le souhaitent.

Par ailleurs nous nous demandons s'il ne serait pas judicieux d'envisager des synergies avec la commune de Wezembeek-Oppeem qui construit elle-même une nouvelle maison communale, assortie d'un grand projet immobilier.

Cimetières

Nous avons fait plusieurs interventions au CC concernant les cimetières et leur gestion. Les règles ne sont pas claires, et nous entendons bien faire la lumière sur la situation et le statut des différents cimetières de la commune.

Social / CPAS

[Voir également notre programme pour le CPAS en annexe]

Troisième et quatrième âge

L'espérance de vie des Belges ne cesse d'augmenter, ce dont il faut se réjouir. Mais tout le monde n'a pas la chance de vieillir en bonne santé et d'être entouré et aidé par des proches. La commune a déjà pris des mesures pour faciliter le maintien à domicile. Pour ceux qui souffrent de problèmes de santé plus sévères, un flat service peut être une solution adaptée. Il faut anticiper la demande et veiller à une offre suffisante. Une trentaine de service flats seront bientôt disponibles dans un bâtiment en voie de réhabilitation, l'Institut Henri Jaspar (dans le Sud de Kraainem). Kraainem-Unie a suivi et encouragé ce projet depuis le début. Il faut poursuivre dans cette voie.

Solidarité et vivre-ensemble

Kraainem-Unie, mouvement fondé par des citoyens pour les citoyens, croit dans la dynamique de la société et sa capacité à réinventer des formes de vivre-ensemble et de solidarité. A l'heure actuelle, un Belge sur dix effectue un travail de volontariat. Ce gigantesque potentiel permet de construire des ponts entre les gens. Cela peut se faire par le biais d'associations existantes, mais aussi, plus spontanément, au niveau d'une rue, d'un quartier. Kraainem-Unie voudrait stimuler un volontariat de quartier, où des services de proximité répondraient aux besoins des jeunes et des moins jeunes. Il pourrait entre autres s'agir de services linguistiques. Tout cela est facilité grâce aux technologies actuelles « Smart » qui permettent ce genre de développements. Voir également le chapitre « Smart-Kraainem » ci-dessous.

Kraainem-Unie veut être à l'écoute des initiatives venant des habitants eux-mêmes et donner un petit coup de pouce si nécessaire. Prenons un exemple concret : des Kraainemois venus nous parler de leur fierté, un potager commun organisé dans leur quartier, avec la bienveillante complicité du propriétaire d'un bout de terrain. Visiblement, les habitants sont en demande de telles activités à la fois récréatives, utiles, et créatrices de lien social. Kraainem-Unie ne demande qu'à stimuler de tels projets et est prête à aider à trouver de petits bouts de terrain ou – pourquoi pas – à aménager en potager un coin de parc public si un lieu adéquat peut être trouvé.

Un autre exemple concret : les habitats intergénérationnels où des personnes de plusieurs générations partagent un logement tout en se rendant des services mutuellement. Une telle formule permet de rompre la solitude. La personne âgée sera rassurée et souvent heureuse de vivre dans la proximité d'un enfant. Un parent seul y trouvera soutien et aide et pourra plus facilement se consacrer à une activité professionnelle. Et l'enfant bénéficiera d'un cadre de vie plus stable, tant matériellement qu'affectivement. Les choses s'organisent spontanément, dans une habitation qui n'a pas forcément été prévue pour cela. Pourquoi ne pas prévoir d'emblée dans un immeuble neuf la possibilité d'une ou plusieurs habitations de type



Kangourou, prévues pour accueillir plusieurs générations ? La commune pourrait jouer un rôle très positif en la matière, en assortissant un permis de bâtir un immeuble de telles conditions. C'est une mesure qui ne coûte rien et peut changer la vie des familles.

Ensuite nous entendons favoriser les systèmes du type « Un toit deux âges », qui permet à des étudiants de profiter d'un logement chez une personne âgée dont la maison est devenue trop grande.

En plus des points mentionnés ci-dessus, nous souhaitons aider les personnes à mobilité réduite en utilisant des plateformes d'échanges de services (Smart-Kraainem).

Sports

- Renforcer les échanges entre clubs sportifs NL/FR et permettre par exemple l'utilisation des terrains de tennis par toutes les communautés
- Favoriser toutes les initiatives type jogging pour promouvoir le sport et rapprocher les communautés
- Gérer le sport de manière efficace, en-dehors de toute considération linguistique et communautaire non imposée

Culture

- Gérer la culture (comme le sport) efficacement, en dehors de toute considération linguistique et communautaire non imposée
- Aménager l'ancien commissariat de police à l'angle de la rue Kinnen et de l'avenue Reine Astrid pour les associations culturelles à l'étroit dans le bâtiment du Chaudron
- Encourager la création d'associations bilingues et promouvoir des initiatives qui existent déjà en ce sens
- Profiter au maximum des synergies qui nous seront données par les 2 bâtiments « De Lijsterbes » et la nouvelle salle polyvalente (ex-salle PAT) dont la construction est prévue prochainement
- Réactiver le marché de Noël et encourager les initiatives du type « parcours d'artistes »

Jeunesse et mouvements de jeunesse

- Nos jeunes sont l'avenir de Kraainem, et doivent se sentir bien dans la commune.
- A de nombreuses reprises, nous avons fait des interventions au CC pour les locaux scouts des unités St Pancrace (voir les annexes). Il faut lancer le plus rapidement possible l'agrandissement des locaux, et trouver une solution alternative de stockage / réunion pendant la construction de la nouvelle salle PAT
- Voir dans quelle mesure il ne serait pas possible de trouver des synergies avec les unités Chiro
- En ce qui concerne les jeunes « un peu plus âgés » qui souhaitent s'installer, il faut reconnaître qu'il n'est pas facile de trouver un logement à prix abordable à Kraainem. Des logements plus accessibles nous semblent donc une priorité dont il faudrait débattre en commission. Plusieurs possibilités existent, comme les aides durant une période déterminée, des logements construits par la commune en vue d'être loués avec possibilité d'achat après un certain nombre d'années [sorte de leasing]. Nous pensons également qu'il serait opportun de prévoir une taxe sur les logements inoccupés pour favoriser la rénovation et la location.

Smart Kraainem

Nous défendons trois principes pour Kraainem :

- Construire/approfondir l'expertise
- Saisir les opportunités en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs, en Belgique ou à l'étranger : à cette fin, Kraainem-Unie a rassemblé des informations sur des projets très divers. Certains, mais pas tous, utilisent des nouvelles technologies, d'autres visent à favoriser la communication entre personnes et instances qui ont développé des « trucs malins »
- Focus sur le Zero Waste/ la vie simple et durable (comme ça vit vraiment dans la commune)

Kraainem-Unie [Bertrand Waucquez] représente pour ce projet la commune auprès de la [VVSG](#) (« Vereniging Vlaamse Steden en Gemeenten »), l'Association des Villes et Communes de Flandre, qui



suit et coordonne le projet « Smart Cities ». Elle rassemble les « bonnes idées » qui ont surgi un peu partout et qui méritent qu'on leur prête attention : elles remettent entre autres en question nos modes de vie, qui génèrent des tonnes de déchets et sont responsables d'une empreinte écologique de plus en plus préoccupante.

Voici quelques suggestions glanées par les membres de Kraainem-Unie :

- Repair Café : un début d'expérience est lancé dès le mois de septembre au Lijsterbes, initiative qui a tout notre soutien
- [Zero Waste Project](#) (expérience en cours à Kraainem)
 - élargir le défi des familles Zero Waste
 - stimuler l'interaction entre les participants et les autres habitants (par exemple : via une plateforme digitale)
 - impliquer les associations dans la commune (par exemple : pour le service livraison de tables pour événements, prévoir un service additionnel de linge de table)
 - impliquer le personnel de la commune (par exemple : réfléchir avec chaque service aux principes Zero Waste)
- « Autodelen » (proposition de la commune) : il s'agit de permettre au personnel de l'administration d'utiliser des véhicules communaux à des fins privées et en dehors des heures de travail, pour autant que les personnes intéressées puissent démontrer qu'elles se sont débarrassées de leur propre véhicule
- Totem building (www.totem-building.be) Totem est l'acronyme de "Tool to Optimise the Total Environmental impact of Materials", il propose des solutions pour minimiser les effets des bâtiments sur l'environnement
- Les « poubelles intelligentes » donnent un signal dès le moment où elles sont remplies au-delà d'un certain niveau (un passage hebdomadaire des éboueurs n'est plus nécessaire)
- Site local de partage d'outils ou d'échange de petits services entre habitants de la commune

Rapprochement et coopération avec la commune de Wezembeek-Oppem

La Région flamande a initié ces derniers temps un mouvement de fusion de communes afin de faire des économies d'échelle. Des rumeurs circulent périodiquement à propos de Wezembeek et Kraainem. Si la Flandre devait exercer une certaine pression dans ce sens, Kraainem-Unie s'engage

- à consulter la population sur la question et à respecter les résultats ;
- à obtenir des garanties solides quant au régime des facilités étendues à accorder à tous les habitants de l'entité nouvelle (à l'heure actuelle les facilités linguistiques sont plus étendues à Kraainem qu'à Wezembeek-Oppem) ; le maintien du niveau des facilités actuelles étant évidemment une condition sine qua non en ce qui nous concerne

Toutefois, étant donné que les deux communes ont un profil assez semblable du point de vue socio-économique et socio-culturel, il nous paraît judicieux de renforcer dès à présent les collaborations. Au niveau des services de police WOKRA, il y a déjà une intégration parfaite. Pourquoi ne pas aller plus loin ? Certains équipements pourraient être achetés en commun et une coopération renforcée dans l'offre des services à la population ou dans la gestion d'infrastructures communales pourrait permettre de rationaliser les coûts.

Synergie avec Bruxelles

Kraainem est située en Région flamande, mais adossée à Bruxelles. Nous voulons garder la situation constitutionnelle de Kraainem en l'état, pour respecter et préserver nos atouts bicommunautaires uniques, et pour à tout prix ne pas rouvrir cette boîte de Pandore coûteuse que certains partis à idées fixes persistent à secouer tout le temps à défaut d'autres bonnes suggestions. Mais nous devons porter nos regards des deux côtés. La réorganisation politique de la région de Bruxelles-Capitale en tant que telle n'est pas à l'ordre du jour du gouvernement fédéral. Si l'on regarde plus loin que l'agitation communautaire, il nous semble évident qu'un modèle prenant en compte le hinterland de Bruxelles s'impose, comme c'est le cas par exemple pour la région Courtrai-Tournai-Lille. La sixième réforme de l'Etat a précisément consacré le principe d'une telle Communauté métropolitaine de Bruxelles en 2011.



Mais il faudra évidemment une volonté collective de toutes les parties concernées pour lui donner du contenu, ce qui n'est pas encore gagné.

Annexes

1. Liste des points pour l'agenda du Conseil communal proposés par Kraainem-Unie

En cliquant sur le titre, vous aurez accès au document complet

Fichier	Mots-clé
GR 2013-01-29 BW Commissies 2013-01-24.pdf	Gestion
GR 2013-01-29 BW Vivaqua 2013-01-24.pdf	Inondations
GR 2013-01-29 CE Info voor burgers.pdf	Gestion
GR 2013-01-29 MFC 2013-01-24.pdf	Extension école NL
GR 2013-02-26 BW HR Art 36 en 38 Commissies 2013-02-21.pdf	Gestion
GR 2013-02-26 BW HR Art 7 Opnemen 2013-02-21.pdf	Gestion
GR 2013-02-26 BW Stookplaats clubhuis voetbal 2013-02-21.pdf	Football
GR 2013-02-26 JF Aankoop Zaal PAT 2013-02-21.pdf	Salle PAT
GR 2013-02-26 MFC NL School - Vervanging huidige schoolraad 2013-02-21.pdf	Ecoles
GR 2013-02-26 MFC NL School 2013-02-20 voorstel.pdf	Extension école NL
GR 2013-03-26 BW HR Art 36 en 38 Commissies 2013-03-21.pdf	Gestion
GR 2013-03-26 BW HR Art 7 Opnemen 2013-03-21.pdf	Gestion
GR 2013-03-26 JF Aanbestedingen Kraainem - Gunningscriteria.pdf	Gestion
GR 2013-03-26 JF Aankoop Zaal PAT - bestemming lokalen.pdf	Salle PAT
GR 2013-03-26 JF Gunningscriteria offerteaanvragen 2013-03-20.pdf	Gestion
GR 2013-03-26 MFC NL School - oprichting stuurgroep 2013-03-20.pdf	Extension école NL
GR 2013-04-30 BW HR Art 7 Opnemen 2013-04-24.pdf	Gestion
GR 2013-04-30 BW Lijst Vivaqua projecten 2013-04-24.pdf	Inondations
GR 2013-04-30 CE HR Art 23 Duur van discussies.pdf	Gestion
GR 2013-04-30 JF HR Art 38 Aantal leden commissies.pdf	Gestion
GR 2013-05-28 BW HR Art 36.pdf	Gestion
GR 2013-05-28 BW HR Art 7 Opnemen.pdf	Gestion
GR 2013-05-28 BW Lijst Vivaqua projecten.pdf	Inondations
GR 2013-05-28 BW Stookplaats clubhuis voetbal.pdf	Football
GR 2013-05-28 CE Begraafplaats.pdf	Cimetière
GR 2013-05-28 CE Handelszaken Potaardestraat.pdf	Commerces
GR 2013-05-28 JF Schoolbussen Kasteel Jourdain Hoeve van Deuren.pdf	Ferme Van Deuren
GR 2013-05-28 MFC Drukwerk GBS NL School.pdf	Extension école NL
GR 2013-06-25 BW Stookplaats clubhuis voetbal.pdf	Football, Energie, Climat
GR 2013-06-25 BW Zaal PAT asbest.pdf	Salle PAT, Amiante
GR 2013-06-25 CE Deli Traiteur.pdf	Deli Traiteur, Commerces
GR 2013-06-25 JF Mobiliteit rond scholen.pdf	Ecoles
GR 2013-06-25 JF Gemeentelijke begeleidingscommissie.pdf	Mobilité, Ecoles
GR 2013-09-24 BW FR gemeenteschool Diabolo uitreiking getuigschriften.pdf	Diabolo
GR 2013-09-24 BW Vlaams Gemeentefonds.pdf	Gestion, Subsidies
GR 2013-09-24 CE Herdenking 14-18.pdf	Souvenir, Gestion
GR 2013-09-24 CE Vivaqua meetings.pdf	Inondations
GR 2013-09-24 CE Vivaqua meetings Rev01.pdf	Inondations



GR 2013-11-26 BW BBC budget en samenstelling stuurgroep.pdf	Gestion, Budget
GR 2013-11-26 BW Verhuis postkantoor naar de Potaardestraat.pdf	Ancienne Poste
GR 2013-11-26 CE Vivaqua.pdf	Inondations
GR 2013-11-26 JF Scoutslokalen PAT ADVIES CONTROLEBEZOEK BRANDWEER ZAVENTEM.pdf	Scouts, Amiante
GR 2013-11-26 JF Scoutslokalen PAT.pdf	Scouts
GR 2013-11-26 MFC Kraainem-Unie voorstellen globaal.pdf	Gestion, Uw mening telt, GBS
GR 2013-11-26 MFC Uw mening telt peiling 201310 - NL school.pdf	Uw mening telt
GR 2013-12-30 MFC Toekomst scoutslokalen.pdf	Scouts
GR 2013-12-30 BW Evaluatie en bijkomende vragen ivm BBC MJP 2014-2019.pdf	Gestion, Budget
GR 2013-12-30 BW Evaluatie en bijkomende vragen ivm BBC MJP 2014-2019 voorstel.pdf	Gestion, Budget
GR 2013-12-30 BW Scoutslokalen en zaal PAT.pdf	Salle PAT, Scouts
GR 2013-12-30 BW Verhuis postkantoor naar de Potaardestraat.pdf	Ancienne Poste
GR 2013-12-30 JF Kasteel Jourdain resultaat Aanbesteding voor de concessie uitbating kasteel Jourdain.pdf	Château Jourdain, Gestion
GR 2013-12-30 JF Kasteel Jourdain.pdf	Château Jourdain, Gestion
GR 2013-12-30 KU Brief Gouverneur 2014-01-16 changes accepted.pdf	Gestion, Budget
GR 2013-12-30 MFC Kraainem-Unie voorstellen globaal.pdf	Scouts, Salle PAT
GR 2014-02-11 BW Asbest in de scoutslokalen en de zaal Pat.pdf	Salle PAT, Amiante, Scouts
GR 2014-02-11 BW De plaats van de GR in het lokaal bestuur.pdf	Gestion
GR 2014-02-11 BW Energy Performance Contracting.pdf	Football, Energie, Climat
GR 2014-02-11 BW ERSV-RESOC - Streekpact.pdf	ERSV, Pacte régional
GR 2014-02-11 CE Politie en ordehandhaving.pdf	Sécurité
GR 2014-02-11 JF Aanbesteding voor de concessie uitbating kasteel Jourdain.pdf	Château Jourdain, Gestion
GR 2014-02-11 JF Concessie Kasteel Jourdain.pdf	Château Jourdain, Gestion
GR 2014-03-25 BW ERSV-RESOC - Streekpact.pdf	ERSV, Pacte régional
GR 2014-03-25 BW Evolutie kastoestand.pdf	Finances
GR 2014-03-25 BW Openbare verlichting.pdf	Energie, Climat
GR 2014-03-25 CE VMM subsidie Kapellelaan.pdf	Gestion, Subsidies
GR 2014-03-25 JF Uitbating kasteel Jourdain.pdf	Château Jourdain, Gestion
GR 2014-05-13 BW Belfius leningen.pdf	Finances
GR 2014-05-13 BW HR aanpassing.pdf	Gestion
GR 2014-06-30 BW ERSV RESOC Streekpact.pdf	ERSV, Pacte régional
GR 2014-06-30 BW ERSV RESOC Streekpact Bijlage Pages 61-67 from20130925 - GELAYOUT streekpact Halle-Vilvoorde-klein.pdf	ERSV, Pacte régional
GR 2014-06-30 BW NAC.pdf	Maison communale, Gestion, Finances
GR 2014-06-30 BW punt bij hoogdringendheid Asbestinventaris endesnoods sanering van de scholen.pdf	Ecoles, Amiante
GR 2014-09-30 BW Alarmsysteem overstromingen.pdf	Inondations
GR 2014-09-30 BW Annulatie GR 2014-09-02.pdf	Gestion
GR 2014-09-30 BW Asbestinventaris en saneren van de gemeentegebouwen.pdf	Amiante
GR 2014-09-30 BW ERSV RESOC Streekpact.pdf	ERSV, Pacte régional



GR 2014-09-30 BW Evolutie kastoestand.pdf	Finances
GR 2014-09-30 JF Aanbesteding voor de concessie uitbating kasteel Jourdain.pdf	Château Jourdain, Gestion
GR 2014-09-30 JF Art 53 gem decreet - rapportering.pdf	Gestion
GR 2014-09-30 JF Huur raadzaal.pdf	Gestion
GR 2014-09-30 JF Kasteel Jourdain.pdf	Château Jourdain, Gestion
GR 2014-09-30 JF Openbaar Groen.pdf	Gestion
GR 2014-09-30 JF Polyvalente zaal.pdf	Salle PAT
GR 2014-09-30 JF Rapportering Intercommunales aan de GR.pdf	Gestion
GR 2014-09-30 MFC Institut Jaspar.pdf	Jaspar
GR 2014-11-04 BW Asbestinventaris en saneren van de gemeentebouwen.pdf	Amiante
GR 2014-11-04 BW Budget MJP Algemene Financiering.pdf	Finances, Budget
GR 2014-11-04 BW ERSV RESOC Streekpact.pdf	ERSV, Pacte régional
GR 2014-11-04 BW ERSV RESOC Streekpact bijlage Kraainem antwoord V01 2014-10-18.pdf	ERSV, Pacte régional
GR 2014-11-04 BW Fup commissie omgeving 2014-10-07.pdf	Inondations
GR 2014-11-04 JF Art 53 gem decreet -Rapportering aan de gemeenteraad.pdf	Gestion
GR 2014-12-18 BW Alarmsysteem overstromingen.pdf	Inondations
GR 2014-12-18 BW Asbestinventaris en saneren van de gemeentebouwen.pdf	Amiante
GR 2014-12-18 BW Mogelijke stroomonderbrekingen tijdens winter2014-2015.pdf	Energie, Gestion
GR 2014-12-18 BW Postkantoor Wezembeeklaan.pdf	Ancienne Poste, Av. de Wezembeek
GR 2014-12-18 JF Kasteel Jourdain Terbeschikkingstelling aan BVBA Leufo.pdf	Château Jourdain, Gestion
GR 2014-12-18 JF Kasteel Jourdain.pdf	Château Jourdain, Gestion
GR 2014-12-18 JF Voorstel pt 6 - belasting leegstand.pdf	Urbanisme, Gestion
GR 2014-12-18 JF Zaak Thierry Van De Plas-negationisme-ontslag.pdf	Gestion
GR 2015-01-27 BW Mogelijke stroomonderbrekingen tijdens winter2014-2015.pdf	Energie, Gestion
GR 2015-01-27 BW Postkantoor Wezembeeklaan.pdf	Ancienne Poste, Av. de Wezembeek
GR 2015-01-27 JF Scoutslokalen en renovatie site zaal Pat.pdf	Scouts, Salle PAT
GR 2015-03-31 BW GECORO.pdf	Urbanisme, Urbanisme
GR 2015-03-31 BW Overdracht deel van de Wezembeeklaan.pdf	Av. de Wezembeek
GR 2015-03-31 BW Postkantoor Wezembeeklaan.pdf	Ancienne Poste, Av. de Wezembeek
GR 2015-03-31 CE Erelonen.pdf	Gestion
GR 2015-03-31 JF Offerteaanvraag - Aanleg voetbalterrein in kunstgras.pdf	Football
GR 2015-04-28 BW GECORO.pdf	Urbanisme
GR 2015-04-28 BW Postkantoor Wezembeeklaan.pdf	Ancienne Poste, Av. de Wezembeek
GR 2015-05-26 BW Mobiliteit Wezembeeklaan.pdf	Mobilité, Av. de Wezembeek



GR 2015-05-26 JF RUP & voetbalvelden.pdf	Plan d'aménagement du territoire, Football
GR 2015-06-23 BW Mobiliteit in commissie Omgeving.pdf	Mobilité
GR 2015-06-23 BW Mobiliteit Wezembeeklaan.pdf	Mobilité, Av. de Wezembeek
GR 2015-06-23 BW Postkantoor Wezembeeklaan.pdf	Ancienne Poste, Av. de Wezembeek
GR 2015-06-23 CE Commissie omgeving.pdf	Omgeving
GR 2015-06-23 CE Rapportering bijk. punt. GR.pdf	Gestion
GR 2015-08-25 BW Postkantoor Wezembeeklaan.pdf	Ancienne Poste, Av. de Wezembeek
GR 2015-09-29 BW GECORO.pdf	Urbanisme
GR 2015-09-29 BW Postkantoor Wezembeeklaan.pdf	Ancienne Poste, Av. de Wezembeek
GR 2015-09-29 CE Bijlagen GR.pdf	Gestion
GR 2015-09-29 MFC Gemeenteraadscommissies.pdf	GemeenteraadsGestion
GR 2015-09-29 MFC VZW Sport - VZW Leefmilieu en Cultuur.pdf	Sport, Cadre de vie, Culture
GR 2015-10-27 CE Vereffening VZW's.pdf	Gestion
GR 2015-11-24 JF Onderhoud gebouw Vrederecht.pdf	Patrimoine
GR 2015-11-24 CE Verkaveling Koningin AstridlaanWilde Rozenlaan.pdf	Pikdorenveld, Plan d'aménagement du territoire
GR 2015-11-24 JF Onderhoud en herstelling vrederechtsgebouw.pdf	Justice de Paix
GR 2015-12-22 BW Postkantoor Wezembeeklaan.pdf	Ancienne Poste, Av. de Wezembeek
GR 2015-12-22 CE Rapportering.pdf	Gestion
GR 2016-01-12 BW Postkantoor Wezembeeklaan.pdf	Ancienne Poste, Av. de Wezembeek
GR 2016-01-12 CE Vluchtelingen.pdf	Réfugiés
GR 2016-01-12 CE Vluchtelingen ANTWOORD.pdf	Réfugiés
GR 2016-04-26 BW GECORO.pdf	Urbanisme
GR 2016-04-26 CE BIN.pdf	BIN
GR 2016-04-26 CE Rapportering.pdf	Gestion
GR 2016-04-26 JF MAR.pdf	Gestion, Milieu
GR 2016-04-26 MFC PWA.pdf	PWA
GR 2016-05-24 JF Veiligheid rond nieuwe scoutslokalen.pdf	Scouts, Sécurité
GR 2016-06-28 JF Toepassing gemeentereglement Joods kerkhof.pdf	Cimetière
GR 2016-09-20 BW Asbest in gebouwen die gesloopt moeten worden.pdf	Amiante
GR 2016-09-20 BW Sport in Kraainem-wie doet wat.pdf	Sport
GR 2016-09-20 CE Planning commissies.pdf	Gestion
GR 2016-10-25 CE Werken op de Koningin Astridlaan.pdf	Av. Reine Astrid
GR 2016-11-29 BW Asbest in gebouwen die gesloopt moeten worden.pdf	Amiante
GR 2016-11-29 BW Verdeling schepenenambten.pdf	Compétences des échevins
GR 2016-11-29 JF gewestelijke RUP-VSGB Bijlage2.pdf	Plan d'aménagement du territoire
GR 2016-11-29 JF Gewestplan - RUP.pdf	Plan d'aménagement du territoire

GR 2016-11-29 JF gewestplan Bijlage 1.pdf	Plan d'aménagement du territoire
GR 2017-01-24 BW Fluxys project Lenaertsstraat.pdf	Fluxys
GR 2017-02-21 BW Fluxys project Lenaertsstraat.pdf	Fluxys
GR 2017-02-21 BW Huishoudelijk Reglement vragen van de GR leden.pdf	Gestion
GR 2017-02-21 CE KA-laan.pdf	Av. Reine Astrid
GR 2017-02-21 JF Polyvalente zaal.pdf	Salle PAT
GR 2017-02-21 MFC Notulen CBS.pdf	Gestion
GR 2017-03-19 CE Fluxys, MAT, etc..pdf	Fluxys, MAT
GR 2017-03-28 BW Asbest in gebouwen die gesloopt moeten worden.pdf	Amiante
GR 2017-03-28 BW Huishoudelijk Reglement.pdf	Gestion
GR 2017-03-28 BW Postkantoor Wezembeeklaan.pdf	Ancienne Poste, Av. de Wezembeek
GR 2017-03-28 JF Grondbestemming in onze gemeente-Gewestplan-RUP.pdf	Plan d'aménagement du territoire, Urbanisme
GR 2017-03-28 MFC Notulen CBS.pdf	Gestion
GR 2017-04-25 JF ICT outsourcing - samenwerking met VERA.pdf	ICT, Gestion
GR 2017-04-25 MFC Leegstand.pdf	Urbanisme, Gestion
GR 2017-05-30 BW Asbest in gebouwen die gesloopt moeten worden.pdf	Amiante
GR 2017-05-30 BW F Kinnenstraat.pdf	F. Kinnen
GR 2017-05-30 BW Henri Jaspar Instituut.pdf	Jaspar
GR 2017-05-30 BW Pikdorenveld verkavelingsaanvraag 96K5.pdf	Pikdorenveld, Plan d'aménagement du territoire
GR 2017-05-30 BW Renovatie wegen.pdf	Infrastructuur
GR 2017-05-30 BW Speeltuin Kinnen-Oppem.pdf	F. Kinnen
GR 2017-05-30 MFC Herinrichting Charlotteplaats.pdf	Place J. Charlotte
GR 2017-06-27 BW Goedkeuring budgetwijziging 2017-1.pdf	Budget
GR 2017-06-27 BW HD Taalregister in faciliteitengemeenten.pdf	Faciliteiten
GR 2017-09-26 BW Asbest in gebouwen die gesloopt moeten worden.pdf	Amiante
GR 2017-09-26 BW Hoeve Van Deuren.pdf	Ferme Van Deuren
GR 2017-09-26 BW Postkantoor Wezembeeklaan.pdf	Ancienne Poste, Av. de Wezembeek
GR 2017-09-26 BW VVSG Nieuwe Werkgroep Smart City.pdf	Smart cities
GR 2017-09-26 JF Bouw nieuwe polyvalente zaal-gunning.pdf	Salle PAT
GR 2017-10-24 BW Hoeve Van Deuren.pdf	Ferme Van Deuren
GR 2017-10-24 BW Pikdorenveld verkavelingsaanvraag 96K5.pdf	Pikdorenveld, Plan d'aménagement du territoire
GR 2017-10-24 BW VVSG Nieuwe Werkgroep Smart City.pdf	Smart cities
GR 2017-10-24 JF Bestemming Pikdorenveld.pdf	Plan d'aménagement du territoire, Gestion, Urbanisme
GR 2017-10-24 MFC Fluxys.pdf	Fluxys
GR 2017-11-28 BW Brussels Airport Forum 2040.pdf	Avions
GR 2017-11-28 BW Geen afschaffing van het Vrederecht hoogdringendheid.pdf	Justice de Paix



GR 2017-11-28 BW Hoeve Van Deuren.pdf	Ferme Van Deuren
GR 2017-11-28 BW Pikdorenveld verkavelingsaanvraag 96K5.pdf	Pikdorenveld, Plan d'aménagement du territoire
GR 2017-11-28 BW VVSG Nieuwe Werkgroep Smart City.pdf	Smart cities
GR 2017-11-28 BW Zaal PAT.pdf	Salle PAT
GR 2017-11-28 CE HIB Medi Market hoogdringendheid.pdf	Ancienne Poste
GR 2017-11-28 MFC Jaspar.pdf	Jaspar
GR 2017-12-19 MFC Parking metro.pdf	Mobilité
GR 2017-12-19 BW Brussels Airport Forum 2040.pdf	Avions
GR 2017-12-19 BW Kieswijzer.pdf	Boussole électorale
GR 2017-12-19 CE Schriftelijke vraag aan het CBS inzake kerkhof.pdf	Cimetière
GR 2017-12-19 JF Pikdorenveld -taalgebruik nieuwe toeleverancier de Watergroep.pdf	Gestion, Pikdorenveld, Vivaqua
GR 2017-12-19 JF Pikdorenveld.pdf	Pikdorenveld, Plan d'aménagement du territoire
GR 2017-12-19 JF Scoutslokalen Hibou 39.pdf	Scouts
GR 2018-01-30 BW Container Park.pdf	Container Park
GR 2018-01-30 BW Smart City Oproep City of Things.pdf	Smart cities
GR 2018-01-30 JF Pikdorenveld.pdf	Pikdorenveld, Plan d'aménagement du territoire
GR 2018-01-30 JF Scoutslokalen 39-88 STAVAZA.pdf	Scouts
GR 2018-01-30 JF STAVAZA Pikdorenveld.pdf	Pikdorenveld, Urbanisme
GR 2018-01-30 MFC Verkeersbord Wezembeeklaan.pdf	Gestion
GR 2018-02-27 JF Pikdorenveld.pdf	Pikdorenveld
GR 2018-02-27 JF Scoutslokalen 39-88.pdf	Scouts
GR 2018-03-27 BW GR zittingen opnemen.pdf	Gestion
GR 2018-03-27 BW Pikdorenveld verkavelingsaanvraag 96K5.pdf	Pikdorenveld, Plan d'aménagement du territoire
GR 2018-03-27 BW Pikdorenveld verkavelingsaanvraag 96K5 Bijlage 2018-02-27 10.1 RVVB.A.1718.0582.pdf	Pikdorenveld, Plan d'aménagement du territoire
GR 2018-03-27 MFC Parking metro.pdf	Mobilité
GR 2018-04-24 BW Akoestiek GR zaal.pdf	Salle du Conseil communal
GR 2018-04-24 BW Curieuze Neuzen.pdf	Curieuze Neuzen
GR 2018-04-24 BW Fietspad Baron d Huartlaan.pdf	Pistes cyclables
GR 2018-04-24 BW Kieswijzer.pdf	Boussole électorale
GR 2018-04-24 BW Pikdorenveld verkavelingsaanvraag 96K5.pdf	Pikdorenveld, Plan d'aménagement du territoire
GR 2018-04-24 BW Pikdorenveld Wezembeeklaan.pdf	Pikdorenveld, Plan d'aménagement du territoire, Av. de Wezembeek
GR 2018-04-24 BW Verkeer de Burburelaan.pdf	Mobilité
GR 2018-04-24 BW Voetpad Wezembeeklaan voor Deli Traiteur.pdf	Av. de Wezembeek
GR 2018-04-24 BW Werken Korenbloemenlaan Watergroep.pdf	Watergroep
GR 2018-04-24 JF Gemeentereglement Joods Kerkhof.pdf	Cimetière
GR 2018-04-24 JF Scoutslokalen 39-88 - vordering.pdf	Scouts
GR 2018-04-24 MFC Parking metro - Diplomautreiking Diabolo - Handelszaken oude post.pdf	Mobilité, Diabolo, Ancienne Poste
GR 2018-05-22 CE Meerkost dubbele aansluiting.pdf	Vivaqua



GR 2018-05-29 BW Curieuze Neuzen.pdf	Curieuze Neuzen
GR 2018-05-29 BW Infoblad tijdens sperperiode.pdf	Infoblad
GR 2018-05-29 BW Voorstel dagorde commissie Omgeving 2018-06-12.pdf	Commission Environnement
GR 2018-05-29 CE Incident scouts.pdf	Scouts, Sécurité
GR 2018-05-29 JF Migratie vriendelijke gemeente.pdf	Migrants
GR 2018-05-29 JF Restafval scouts- en jeugdverenigingen van Kraainem.pdf	Scouts
GR 2018-05-29 JF Scoutslokalen 39-88 opvolging.pdf	Scouts
GR 2018-06-18 JF Reglement Joods Kerkhof - verduidelijking.pdf	Cimetière
GR 2018-06-26 BW Anneylaan 46 stedenbouwkundige vergunningsaanvraag.pdf	Urbanisme
GR 2018-06-26 BW Hebronlaan Immobiliën project.pdf	Cloître de la Visitation
GR 2018-06-26 BW Pikdorenveld verkavelingsaanvraag 96K5.pdf	Pikdorenveld, Plan d'aménagement du territoire
GR 2018-06-26 BW Voetpad Wezembeeklaan voor Deli Traiteur.pdf	Av. de Wezembeek
GR 2018-06-26 CE Politierglement.pdf	Sécurité
GR 2018-06-26 CE Sécurité Sportplein.pdf	Sécurité
GR 2018-06-26 JF Besluit ivm opslag materiaal en uitbreiding scoutslokalen.pdf	Scouts
GR 2018-06-26 JF Migratie vriendelijke gemeente - com Welzijn.pdf	Migrants

2. Lettre adressée à la ministre Homans le 17 septembre 2018



Seringenstraat 22, 1950 Kraainem, +32-2-731-1888
Kraainem.unie@gmail.com www.kraainem-unie.be

Lettre ouverte à Mme Liesbeth Homans, Ministre de l'Intérieur, du Logement, de la Lutte contre la Pauvreté et de l'Economie sociale pour la Région flamande.

Kraainem, le 17 septembre 2018.

Concerne : lettre de convocation pour les élections communales du 14 octobre 2018.

Madame la Ministre,

Dans la lettre du 29 août 2018 que le Gouverneur du Brabant flamand a envoyé à votre demande aux Bourgmestres des communes à facilités – dont Kraainem – vous faites référence au « kiesdecreet » du 8 juillet 2011, selon lequel le Gouvernement flamand peut prendre « *toutes les mesures nécessaires afin d'assurer le bon déroulement des élections* ».

Le Gouverneur précise dans sa lettre que vous tenez à ce que les élections se déroulent « *en toute sérénité* » et que vous voulez éviter des problèmes éventuels avec les convocations électorales.

Il est difficile aux habitants de Kraainem de prendre vos motifs au sérieux parce que le résultat de cet acte produit l'inverse de ce qui est escompté.

La lettre du Gouverneur propose trois lourdes et fastidieuses procédures administratives aux francophones habitant les communes à facilités pour obtenir leur convocation en français, une fois qu'ils l'ont reçue en néerlandais, seul document valable comme convocation électorale.

Les habitants francophones des communes à facilités ont le droit de faire une demande une fois tous les quatre ans pour recevoir les documents officiels en français, et une convocation pour les élections est un document officiel. Le Conseil d'Etat a à nouveau clairement confirmé ceci en mai 2018.

Ce droit a déjà été utilisé depuis un certain temps, à la grande satisfaction des résidents, mais aussi des services communaux, qui par conséquent ont une charge administrative moins lourde.

Cette situation a apporté aux francophones un apaisement dans les communes périphériques et une confiance certaine dans la gestion de la Flandre de cette même périphérie. Votre position en ce qui concerne les lettres électorales menace donc la réconciliation communautaire en marche depuis plusieurs années. Vous comprendrez peut-être que cela n'encourage pas vraiment les francophones des communes à facilités à apprendre le flamand.

Conséquemment, nous vous demandons de modifier votre position sur les trois options pour recevoir une convocation électorale en français dans les communes à facilités.

- ❖ Les frais administratifs supplémentaires induits par les lourdes et fastidieuses procédures que vous préconisez seront à payer par les habitants, les communes et la province.
- ❖ Les partis tels que DéFi ne sont que trop heureux d'affirmer qu'ils doivent à tout prix protéger les francophones contre l'arbitraire flamand. Votre décision repoussera de nombreux francophones



vers ces partis politiques qui s'attachent à maintenir des tensions communautaires, mais ne se concentrent pas sur la bonne gouvernance, du moins à Kraainem.

Madame la Ministre, en tant que mouvement citoyen indépendant et réellement bilingue à Kraainem, avec quatre conseillers communaux élus en 2012 (20,6 % des voix), nous sommes convaincus que nous pouvons et devons proposer une administration politique de qualité à tous les habitants de Kraainem, quelles que soient leur origine ou affinité linguistique.

Nous vous prions donc avec insistance de bien vouloir revoir votre position dans cette affaire pour effectivement garantir la sérénité de ces élections afin que tous les citoyens retrouvent confiance. En conséquence, nous nous permettons de faire la proposition suivante :

1. Soit vous autorisez les communes à envoyer elles-mêmes les convocations en français sur base des registres linguistiques, après un mailing général des convocations en néerlandais à tous les habitants (Il y a des précédents pour une telle approche) ;
2. Soit vous donnez la possibilité aux citoyens qui souhaitent recevoir une copie en français de leur convocation de l'obtenir directement au guichet de l'administration communale.

La demande que nous vous adressons par la présente, Madame la Ministre, est basée exclusivement sur notre vision de l'intérêt de notre commune, notre région et notre pays. Notre but est de rassembler la majorité des habitants autour d'un projet d'administration politique efficace afin de pouvoir faire face aux vrais défis de notre époque. Notre pays et nos concitoyens ne peuvent plus se permettre des querelles de villages communautaires du passé.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Carel Edwards

Président de Kraainem-Unie, **au nom des conseillers communaux de Kraainem-Unie.**

Bertrand Waucquez, Marie-France Constant, Carel Edwards, Johan Forton

Contact : info@kraainem-unie.be

Bertrand Waucquez +32-485-92-78-03

Carel Edwards +32-476-31-21-34

3. Programme du CPAS

Pour le CPAS, Kraainem-Unie propose un programme en 7 points :

1/ **Harmonie entre le CPAS et le conseil communal**

D'une manière générale, Kraainem-Unie apprécie le travail de l'équipe actuelle en matière sociale. Le fait qu'au sein du Conseil de l'aide sociale, les décisions soient prises à l'unanimité et avec cohérence, est remarquable. Nous nous inscrivons donc dans une logique de continuité et d'accompagnement plutôt que d'opposition afin d'assurer un travail efficace et utile pour les citoyens.

A contrario, nous déplorons le fait que les décisions du Conseil ne soient pas toujours suivies par le Conseil communal de la législature actuelle. Notre premier objectif est de créer une synergie entre le Conseil communal et le Conseil de l'aide sociale.

2/ **Comblent le déficit crainhemois au niveau du nombre de logements sociaux**

Par ailleurs, Kraainem-Unie constate une vraie disparité au niveau du réservoir de logements sociaux par rapport aux communes avoisinantes. Ainsi, au 1/1/16 Kraainem comptait 132 logements sociaux là où Wezembeek en comptait 404. Vu le besoin, Kraainem-Unie prône donc une certaine cohérence vis à vis des communes comparables.

3/ **Exploitation optimale des bâtiments gérés par la commune**

Au niveau du patrimoine immobilier existant : Kraainem-Unie souhaite une analyse de l'occupation des biens existants. Par exemple, des appartements pour 6 personnes, en bon état, sont inutilisés car réservés pour Fedasil en cas de besoin. Nous ne nous opposons bien sûr pas à ce que ce bâtiment reste disponible. L'aide envers Fedasil fait partie des obligations légales du CPAS, mais rien n'empêche que ce bâtiment soit utilisé pour des besoins de courte durée, tout en restant disponible rapidement pour Fedasil. Si la disponibilité doit être absolue, réclamer une compensation financière à Fedasil est raisonnable.

4/ **Ferme Van Deuren : mise en place d'une solution à caractère social**

Kraainem-Unie se montre particulièrement sensible au sort de la ferme Van Deuren, bâtiment pour lequel la commune a une obligation légale de l'affecter à un projet social. Il est laissé à l'abandon depuis bien trop longtemps suite aux dissensions au sein de la dernière majorité. Kraainem-Unie demande à ce qu'une solution définitive soit trouvée endéans la législature. Nous proposons la création d'une commission mixte composée de membres du conseil communal et de représentants du CPAS.

5/ **Resto & Co et Lunch & Co**

Concernant Resto & Co et Lunch & Co. Nous soutenons le fait d'être passé de 1 à 2 repas par semaine. Cependant, nous constatons que si le but était d'élargir le spectre de public touché, dans les faits, c'est le même public qui revient.

Kraainem-Unie propose donc de réfléchir à certaines pistes afin d'élargir ce public.



6/ Politique migratoire et réfugiés

Concernant la politique migratoire et envers les réfugiés, Kraainem-Unie ne peut qu'applaudir le travail de l'équipe actuelle, et veut une collaboration efficace avec Fedasil.

Concernant les migrants, bien que le sujet soit une compétence fédérale, il est évident que sur le terrain, cela a des implications dans les communes. Omettre ce sujet est totalement illusoire et pourrait s'avérer contre-productif voire dangereux pour les citoyens. Kraainem-Unie propose donc que la commune assure un accueil digne (mais sans naïveté) des migrants. Pour ce faire, Kraainem-Unie envisage que Kraainem devienne commune hospitalière, dans la mesure de ses moyens et à son échelle, et à l'instar de certaines communes avoisinantes. Ceci tout en respectant la législation en vigueur bien entendu.

7/ Mise en place d'un plan canicule et grand froid

Enfin, le dérèglement climatique montre chaque jour un peu plus ses conséquences ; Kraainem-Unie déplore que pas/peu de plan canicule et grand froid ne soient prévus, ou du moins mal communiqués. Or, le public fragilisé est le plus vulnérable et il en subit le plus les désagréments. Kraainem-Unie demande une réflexion profonde à ce sujet afin de mettre sur pied un plan efficace et bien communiqué.

En résumé, le programme en 7 points :

1. Harmonie entre le CPAS et le conseil communal
2. Comblent le déficit crainhemois au niveau du nombre de logements sociaux
3. Exploitation optimale des bâtiments gérés par la commune, notamment les logements sociaux
4. Cas particulier de la ferme Van Deuren : mise en place d'une solution à caractère social
5. Maintien de Resto & Co et Lunch & Co, tout en envisageant quelques adaptations
6. Politique migratoire : assurer un accueil digne, sans naïveté
7. Mise en place d'un plan canicule et grand froid